RECAPITULATIF AIDES FINANCIERES POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Il existe différentes aides, pour les propriétaires d'un logement construit depuis plus de 2 ans, réparties en fonction du revenu fiscal de référence du ménage selon le dernier avis d'imposition.

S'il y a plusieurs avis d'imposition à l'adresse des travaux, il faut les additionner.

Nombre de	MaPrimeRénov	MarPrimeRénov'	MaPrimeRénov	MaPrimeRénov'
personnes dans	,	Jaune	,	Rose
le ménage	Bleu		Violet	
1	< 14 879 €	< 19 074 €	< 29 148€	> 29 148 €
2	< 21 760 €	< 27 896 €	< 42 848 €	> 42 848 €
3	< 26 170 €	< 33 547 €	< 51 592 €	> 51 592 €
4	< 30 572 €	< 39 192 €	< 60 336 €	> 60 336 €
5	< 34 993 €	< 44 860 €	< 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Les Certificats d'Economies d'Energie (CEE), correspondent à l'application des mesures françaises en faveur de la réduction de la consommation énergétique.

Les obligés du dispositif CEE sont les acteurs soumis à une obligation d'économies d'énergie. Il s'agit :

- Des fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul domestique, de chaleur et de froid dont les ventes dépassent un seuil minimum (ex : EDF, Engie, CPCU...);
- Des distributeurs de carburant dont les ventes dépassent un certain seuil (compagnies pétrolières et entreprises de la grande distribution telles que Total, BP, SIPLEC...).

MaPrimeRénov' est une aide à la rénovation énergétique.

Elle est calculée en fonction de vos revenus et du gain écologique des travaux.

La prime et les aides complémentaires peuvent être cumulées avec les aides suivantes :

- Certificats d'économies d'énergie (CEE) versés directement par les fournisseurs d'énergie
- Aides des collectivités locales
- Aides d'Action logement

Les travaux bénéficient également de la TVA réduite (5,5 %).

Pour que les clients puissent bénéficier de ces aides, l'entreprise qui effectue les travaux doit posséder une qualification RGE en adéquation avec les travaux réalisés.



MaPrimeRénov' Bleu			
Chaudières gaz à condensation	CEE = 1 309 €*	MaPrimeRénov' = 1 200 €	
Pompe à chaleur air/eau	CEE = 4 364 €*	MaPrimeRénov' = 4 000 €	
Chaudière à granulés	CEE = 4 364 €*	MaPrimeRénov' = 10 000 €	
Dépose de cuve à fioul	/	MaPrimeRénov' = 1 200 €	

MaPrimeRénov' Jaune			
Chaudières gaz à condensation	CEE = 2 109 €*	MaPrimeRénov' = 800 €	
Pompe à chaleur air/eau	CEE = 3 000 €*	MaPrimeRénov' = 3 000 €	
Chaudière à granulés	CEE = 4 364 €*	MaPrimeRénov' = 8 000 €	
Dépose de cuve à fioul	/	MaPrimeRénov' = 800 €	

MaPrimeRénov' Violet			
Chaudières gaz à condensation	CEE = 655 €*	/	
Pompe à chaleur air/eau	CEE = 2 000 €*	MaPrimeRénov' = 2 000 €	
Chaudière à granulés	CEE = 2 727 €*	MaPrimeRénov' = 4 000 €	
Dépose de cuve à fioul	/	MaPrimeRénov' = 400 €	

MaPrimeRénov' Rose		
Chaudières gaz à condensation	CEE = 655 €*	/
Pompe à chaleur air/eau	CEE = 2 727 €*	/
Chaudière à granulés	CEE = 2 727 €*	/

^{*} prime maximum octroyée

POÊLES

MaPrimeRénov' Bleu		
Poêle à granulés	CEE = 873 €*	MaPrimeRénov' = 3 000 €
Poêle à bûches	CEE = 873 €*	MaPrimeRénov' = 2 500 €

MaPrimeRénov' Jaune		
Poêle à granulés CEE = 873 €* MaPrimeRénov' = 2 500 €		
Poêle à bûches	CEE = 873 €*	MaPrimeRénov' = 2 000 €

MaPrimeRénov' Violet			
Poêle à granulés	CEE = 545 €*	Ma PrimeRénov' = 1 500 €	
Poêle à bûches	CEE = 545 €*	MaPrimeRénov' = 1 000 €	

MaPrimeRénov' Rose		
Poêle à granulés	CEE = 545 €*	/
Poêle à bûches	CEE = 545 €*	/

^{*} prime maximum octroyée

POMPE A CHALEUR AIR -AIR

MaPrimeRénov' Bleu			
Pompe à chaleur air - air	CEE = 900 €*	MaPrimeRénov' = /	

MaPrimeRénov' Jaune		
Pompe à chaleur air - air	CEE = 450 €*	MaPrimeRénov' = /

MaPrimeRénov' Violet			
Pompe à chaleur air - air	CEE = 450 €*	Ma PrimeRénov' = /	

MaPrimeRénov' Rose		
Pompe à chaleur air -air	CEE = 450 €*	Ma primeRénov' = /

^{*} prime maximum octroyée

le COP de la PAC air/air doit être supérieur ou égal à 3,9